

NOS TARIFS 2024 - BOUCHE-DU-RHONE

TARIFS TOUT COMPRIS

Nos tarifs sont tout compris. Aucun frais d'inscription ni de résiliation n'est facturé. Aucun frais annexe n'est facturé sauf exigences particulières du bénéficiaire ayant fait l'objet d'une demande de celui-ci.

AVANTAGE FISCAL

Sur l'ensemble de nos prestations, vous bénéficiez de 50% d'économie d'impôt, sous forme de réduction ou de crédit d'impôt.*

Intervention en journée**	Tarifs TTC	Tarifs HT	Coût réel après économie d'impôt
Tarif horaire PCH	23,50€	22,27€	11,75€
Tarif horaire APA ⁽¹⁾	27€	25,59€	13,5€
Tarif horaire SF ⁽²⁾	30€	28,44€	15€

Forfait nuit	Tarifs TTC	Tarifs HT	Coût réel après économie d'impôt
Nuit calme, forfait 12h ⁽³⁾	200€	189,57€	100€
Nuit agitée, forfait 12h ⁽⁴⁾	250€	236,97€	125€

Tarifs applicables au 1er janvier 2024

Mode prestataire

Le taux de TVA appliqué est de 5,5%

Frais d'utilisation de véhicule (cours, accompagnement) : 1€/km roulé TTC (Minimum 10km)

*Plafond annuel selon législation

**Les dimanches et jours fériés, une majoration de 25% du tarif TTC est appliquée.

Le 1er mai et le 25 décembre une majoration de 100% du tarif TTC est appliquée.

⁽¹⁾Réduction possible du tarif horaire à 23.50€, selon les ressources du bénéficiaire

⁽²⁾ Possibilité de mise en place de l'Avance immédiate de crédit d'impôt, qui permet de déduire immédiatement le crédit d'impôt de la facture mensuelle.

⁽³⁾La nuit "calme" s'adresse aux personnes peu dépendantes, qui ont développé des appréhensions à rester seules à leur domicile (Moins de 3 levers par nuit)

⁽⁴⁾La nuit "agitée" s'adresse aux personnes nécessitant une présence et une assistance renforcées durant la nuit (Plus de 3 levers par nuit)